



Dossier suivi par :  
Ivan MARTINEAU  
Directeur  
Tél : 02 41 68 58 28  
Mél : [ce.0491771j@ac-nantes.fr.fr](mailto:ce.0491771j@ac-nantes.fr.fr)

Angers, le 21 juin 2024

5, rue Gutenberg  
49000 Angers

**Objet : Procès-verbal de la réunion de conseil d'école du jeudi 20 juin 2024**

Début de la réunion à 18H30.

Personnes présentes :

- M. Kirschner, Adjoint au Maire représentant Monsieur le Maire d'Angers
- M. Martineau Directeur de l'école élémentaire Condorcet
- Mmes et M. : Barré, De Sousa, Didier-Debrard, Duvochelle, Gourdon et Touzé parents d'élèves élus
- Mmes et MM : Amiot, Arial, Bellayer, Conte, De Smet, Douce, Du Bouëxic, Eschallier, Hardy, Jacquemont, Jenner, Lalande, Martin, Vallais, Repussard et Rosier, enseignants de l'école Condorcet

Personnes excusées :

- Mme Brothier, Inspectrice de l'Education Nationale chargée de la circonscription Angers Centre et Maine
- Mmes Dulong et Hergué, responsable de pôle éducatif et DSM périscolaire
- Mmes Clavreul et Perrin RUE de l'école Condorcet
- Mme Danel enseignante de l'école Condorcet
- Mmes et MM : Perret, Veron, Elies, Coucheney, Bazille, Berlin, Besnier-Coulon, Cumin, Dauphin, Goguet, Guillot, Hauteville, Jimenez-Schaaff, Lotrian, Lutz, Maggiar-Gravis, Morin, Raffy, Videlo, Voisine et Marchand parents d'élèves élus

**Points de l'ordre du jour discutés :**

1. **Effectifs à la rentrée 2024 - bilan des demandes de dérogation - répartition pédagogique - changements dans l'équipe.**

Au 20 juin 2024, 409 élèves sont inscrits pour la rentrée de septembre 2024, répartis comme suit :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
42	58	48	60	51	46	54	50	409

La répartition pédagogique arrêtée par le conseil des maîtres est la suivante :

Cycle 1 :

Classe	PS/MS1	PS2	MS3	MS4	GS5	GS6	Total
Effectif	24 (16+8)	26	25	25	24	24	124
Enseignant		Mme Danel (50%)	Mme Leblay	Mme Vallais	Mme Baguet	Mme Eschallier	

**Cycle 2 :**

Classe	Effectif	Enseignant
CPA	24	Mme Bellayer
CPB	24	Mme Jacquemont
CP/CE1	18 (12+6)	Mme Conte
CE1A	23	M. Lalande
CE1B	22	Mme Du Bouëxic
CE2A	23	Mme Arial
CE2B	24	M. Douce
Total	92	

**Cycle 3**

Classe	Effectif	Enseignant
CM1A	27	Mme Hardy
CM1B	27	Mme Martin
CM2A	25	Mme De Smet
CM2B	25	Mme Rosier
Total	104	

En ce qui concerne les mouvements des personnels :

- Mmes Amiot et Repussard quittent l'école
- Mmes Chloé Baguet et Anne Leblay arrivent dans l'école et auront en charge respectivement les classes de GS5 et MS3

9 demandes de dérogation ont été déposées, 8 avaient un avis favorable du directeur, 4 ont été acceptées et 5 refusées.

Au final 1 seule inscription dérogatoire a été faite, 3 parents ayant changé d'avis.

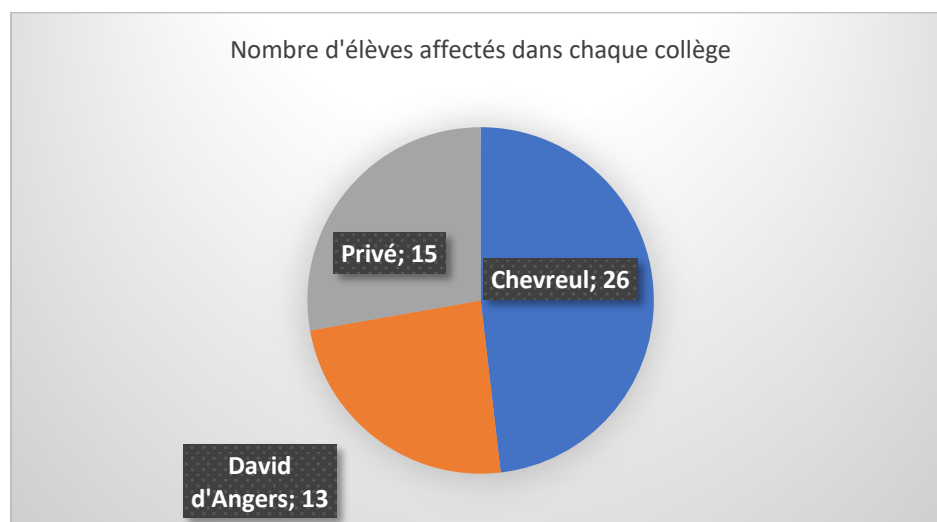
**2. Bilan des affectations en 6<sup>ème</sup>, des maintiens, des demandes d'orientation**

4 propositions de maintien ont été présentées aux parents et 1 auprès de la MDA. 3 demandes de maintien ont été acceptées par les parents et 1 refusée. La demande auprès de la MDA n'a toujours pas de réponse à ce jour.

Une demande d'orientation en ULIS école a été déposée et acceptée.

54 élèves de CM2 partent en 6<sup>ème</sup>.

Toutes les demandes de dérogation ont été acceptées.



Le bilan des opérations d'entrée en 6<sup>ème</sup> montre :

- Une augmentation, depuis 4 ans, des demandes de collèges privés
- Une augmentation, depuis 4 ans, du nombre d'élèves bénéficiant d'un secteur "favorable" (David d'Angers – Chevreul) et demandant un collège privé
- Un phénomène constant d'évitement des collèges Jean Mermoz et Jean Vilar. 5 élèves dépendaient du secteur Jean Mermoz ou Jean Vilar et au final aucun élève ne sera inscrit dans ces collèges pour la rentrée de 2024

### **3. Les inclusions à l'école Condorcet**

L'an prochain 6 élèves bénéficiant d'une compensation e la MDA seront scolarisés à l'école avec présence d'une AVS pour des durées variables, allant de 100% du temps à 5 heures par semaine.

100 heures d'AESH par semaine ont été octroyées aux enfants.

### **4. Précision sur le remplacement**

Les absences de enseignants sont communiquées à l'inspection Angers Centre et Maine qui saisit l'absence sur une application.

La direction académique, une fois le recensement terminé affecte les moyens de remplacement sur les postes vacants en tenant compte de critères de priorité comme la taille de l'école et son niveau de scolarisation (le remplacement d'un enseignant dans une école de 3 classes est prioritaire par rapport à celui d'un enseignant d'une école de 11 classes).

Lorsqu'il n'y a plus de moyen de remplacement disponible, celui-ci ne peut alors être assuré, les élèves sont alors répartis dans les classes des enseignants présents suivant un protocole établi à l'avance. Les élèves sont, dans la mesure du possible, toujours répartis dans la même classe lorsque leur enseignant est absent et non remplacé.

### **5. Le bilan des questionnaires bien-être et du sondage auprès des parents**

Voir annexes 1 et 2

### **6. Les travaux de végétalisation des cours de l'école**

Présentation des travaux par M. Martineau, voir annexe 3

Les travaux seront répartis en 3 phases :

Entreprise : Robert Paysage

*Phase 1 des travaux :*

Zone : Cour élémentaire Est + Cour maternelle

Intervention : Retrait de l'enrobé + terrassement + mise en place des substrats, des revêtements et des clôtures

Période : du 08 juillet au 30 aout 2024

*Phase 2 des travaux :*

Zone : Cour élémentaire Ouest

Intervention : Retrait de l'enrobé + terrassement + mise en place des substrats, des revêtements et des clôtures

Période : du 21 octobre au 01 novembre 2024

*Phase 3 des travaux :*

Zone : Cour élémentaire + maternelle

Intervention : Plantation des végétaux

Période : A partir du 18 novembre 2024 jusqu'au 15 mars.

### **7. Ma classe aux jeux**

50 élèves des deux classes de CM2 se rendront au Stade de France le jeudi 5 septembre. Nous partirons de la gare d'Angers Saint Laud le jeudi 5 septembre à 6h45, le rendez-vous sera fixé à 5h45 dans le hall de la gare.

Nous voyagerons dans le TGV Inoui n° 8900. Arrivée à Paris Montparnasse à 8h08.

Nous irons jusqu'au Stade de France en métro.

Nous assisterons à des épreuves de para-athlétisme de 10h00 à 13h30.

Nous retournerons à la gare Montparnasse en métro.

Nous repartirons de Paris Montparnasse à 16h39 par le TGV Inoui n° 8881. Arrivée en gare d'Angers Saint Laud à 18h34.

Les parents fourniront les pique-niques et les repas ont déjà été annulés auprès de Papillote et Compagnie.

Il y aura 8 accompagnateurs (ratio imposé par le rectorat). M. Martineau, Mmes De Smet et Rosier enseignantes, Mme Gaignard-Petiteau ancienne directrice de l'école maternelle, Mme Bellanger conseillère pédagogique, Mme Cherbonnier déléguée départementale USEP, Mme Deglise permanant USEP et M. Marchand animateur périscolaire.

### **8. Problème de l'information des familles lors des grèves des personnels périscolaires**

M. Martineau regrette que lors de la dernière grève du personnel périscolaire, il n'ait été prévenu que le lundi à 11h30 pour une fermeture du restaurant scolaire le lendemain à midi. M. Martineau a dû, ce qui n'est pas son rôle, informer les familles en catastrophe afin d'éviter que les enfants ne soient sans solution le mardi midi.

M. Kirschner précise que des négociations sont en cours pour instaurer un délai de prévenance aux salariés comme cela est le cas dans l'Éducation Nationale.

### **9. Point sur le ménage et les conditions d'hygiène à l'école**

Le nettoyage de l'école n'est toujours pas satisfaisant. M. Kirschner informe le conseil d'école des difficultés de la Mairie d'Angers concernant ce sujet : respect du cahier des charges – nombre d'entreprises répondant aux appels d'offre. Un nouveau marché devrait être mis en place prochainement.

Mmes Arial et De Smet informe le conseil d'école qu'elles ont rédigé chacune une fiche RSST (registre santé et sécurité au travail) et que Mme L'inspectrice leur a répondu en les informant avoir pris contact avec les services concernés de la ville d'Angers.

### **10. Communiqué des parents élus de l'AIPE sur le règlement du service de restauration**

« Suite aux changements non concertés de tarification et de règlement de la cantine à la rentrée de septembre 2023, l'AIPE, ainsi que CAP, le collectif angevin des parents d'élèves, ont mené des échanges avec Mme Fel, élue de la Mairie d'Angers, adjointe à l'éducation. Des travaux restent encore à mener sur la tarification, la procédure en cas de grève et la qualité / quantité servie aux enfants. Nous avons toutefois été partiellement entendu et un ajustement du règlement de la cantine a pris effet début mai avec la suppression du jour de carence en cas de maladie et la fin du "certificat médical", voté en conseil municipal.

L'AIPE déplore que le nouveau règlement de Papillote et Compagnie n'ai pas été mis à jour de façon claire sur la fin du certificat médical, laissant penser qu'il est toujours nécessaire d'envoyer un justificatif à réclamer à son médecin. Mme Fel nous a clairement confirmé qu'un e-mail à Papillote et Compagnie pour informer que l'enfant était absent, pour cause de maladie, en précisant la date de début et de fin de maladie, constituait un justificatif suffisant



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE CONDORCET  
CIRCONSCRIPTION ANGERS CENTRE

pour ne pas être facturé. Nous souhaitons donc rappeler ici cette information et indiquer de ne pas hésiter à nous signaler tout problème avec Papillote et Compagnie. » (Sic)

M. Gourdon évoque ensuite le problème des réservations des centres de loisirs mais ce sujet n'est pas de la compétence du conseil d'école. Les échanges ne seront donc pas relatés dans ce procès-verbal.

## 11. Remerciements

Remerciements de toute l'équipe pour l'engagement de tous les parents dans l'accompagnement des projets et leur investissement dans la scolarité de leurs enfants. Aux parents d'élèves de l'AIPE pour leur accompagnement financier des différents projets, sans lequel ils ne pourraient pas être mis en place.

Remerciements aussi à la Mairie d'Angers pour le projet de végétalisation de la cour, les casquettes pour le groupe d'élèves qui ira aux jeux paralympiques et plus généralement sur l'offre éducative de qualité sur le territoire de la ville : musées – activités sportives – savoir rouler à vélo ...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Président du Conseil d'école  
Ivan Martineau

